

Assemblée générale Association Lucéenne de l'Art pictural Atelier du Patisseau Mercredi 3 juin 2015

Ouverture	de	séance	19h00

50 présents sur 72 adhérents (69,4%)

Année 2014 - 2015

o Journée contact association : septembre 2014.

o Galette des rois : janvier 2015.

o Exposition 2015 : du 05 juin au 08 juin 2015.

o Sortie Pierre Joubert mai 2015

Site Internet : ALAP44.e-monsite.com
 Grillades : Samedi midi 13 juin 2015

o Plaquette ALAP version 2

Approbation du rapport moral.

Unanimité

Bilan financier

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Petit matériel	147.15	Cotisations	19455.00
Assurance R C	83.37	Droits d'entrée	1525.00
Frais de réception	327.27	Produits financiers	279.64
Frais divers	720.00		
Frais postaux			
Salaires nets	8208.00		
Organismes sociaux	7068.00		
Frais bancaires	26.69		
Total Charges	16580.48	Total Produits	21259.64 €
janvier		Excédent	4679.16

Approbation des comptes

Unanimité

Membres du bureau

Bureau:

Christiane BRANDEL
Geneviève PASQUIER
Jacques CORDON

Arnaud RUVOEN

Manuel SANCHEZ

• Commission Exposition

Noelle Allard; Yvette Sonnic; Claudine Grey

Commission Evénements

✓ Grillades : Ivan Koerkel ;

✓ Galettes des rois, vernissage :

Vote membres du bureau. & Commissions

Unanimité

Questions diverses et suggestions.

o Projets 2016.

Nous ouvrons cette année deux cours.

- Un cours jeunes de 9-12 ans le mercredi après midi de 14h30 à 16h30
- Un cours adultes le mercredi après midi Huile et Acrylique de 17h00 à 20h00.

Le cours du jeudi soir étant réservé plus spécifiquement à l'acrylique.

Un cours sera dit complet pour un effectif de 14 personnes à temps plein.

o Les inscriptions : 2015-2016.

Les réinscriptions sont ouvertes avec la priorité aux réinscriptions. Un dossier est considéré comme complet que s'il contient l'intégralité des chèques « adhésion et cotisations trimestrielles ». Les chèques seront, je le rappelle, déposés à chaque début de trimestre.

En cas d'empêchement pour l'année prochaine, si l'association est prévenue avant la journée contact association (samedi 5 septembre), les chèques de cotisations trimestrielles seront restitués. Passé cette date l'inscription sera considérée comme définitive. Les cours débuteront conformément aux calendriers. Si vous souhaitez également une attestation d'inscription n'hésitez pas à me l'a demandée.

o Tarifs.

L'adhésion à l'association reste inchangée, tout comme l'inscription à temps plein. Nous augmentons la cotisation trimestrielle de l'inscription à mi-temps de 5 €.

o Propreté des lieux.

Merci de laisser propre l'atelier ainsi que les sanitaires à la fin de chaque cours de peinture, notamment de faire attention à ne pas laisser de trace de peinture sur les tables, chaises ou bien le sol, ainsi que dans l'évier des sanitaires. Chacun doit-être vigilant sur l'entretien des locaux et chacun doit venir avec son propre papier absorbant.

o Exposition 2016.

La date est fixée. Du jeudi 02 juin au mardi 07 juin 2016. La Salle Renée Losq nous est réservée. Cette année ma demande à la mairie a été dans le sens de maintenir une date fixe de cet évènement pour que les lucéens mémorisent cette date comme un évènement majeur de la commune.

o Journée Grillades.

En 2016 la date est déjà fixée. Le samedi midi 25 juin au manoir de Belle-Vue.

Suggestions.

Confirmation de la possibilité de faire un essai sur un atelier avant de confirmer son inscription (valable pour les nouveaux adhérents mais aussi pour un changement de technique pour les membres)

Fermeture de séance 20h30

Un verre de l'amitié est servi aux adhérents.

Le président	Le vice président	La secrétaire
Arnaud RUVOEN	Manuel SANCHEZ	Christiane BRANDEL